



Evaluation des diplômes

Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120001020

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Activité physique adaptée et santé

Présentation de la mention

La licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) mention Activité physique adaptée et santé est une formation implantée depuis 15 ans sur le site de Nice. Son objectif est de former des professionnels capables de gérer des programmes d'intégration ou de prévention de la santé par la pratique physique adaptée auprès, notamment, de publics spécifiques (situations de handicap, personnes âgées...). Les emplois concernent le secteur médico-social et le secteur associatif. Les métiers visés décrits dans la fiche RNCP (Répertoire national de certifications professionnelles) sont ceux de l'intervention et de la formation en Activité physique adaptée (APA) tels que cadre formateur, éducateur spécialisé, coordonnateur de programmes en APA... Les diplômés ont également la possibilité de poursuivre leurs études en master. La première année (L1) est commune aux 3 autres mentions de la licence STAPS ; la spécialisation se fait de manière progressive à partir de la L2. En L3, seule la spécialisation en Activités physiques et sportives est partagée avec les 3 autres mentions. Un stage est réalisé en L2 et L3.

Le dossier présenté étant construit selon la même logique que pour les 3 autres mentions de cette licence STAPS, certaines remarques peuvent être identiques.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	267
Nombre d'inscrits en L2	33
Nombre d'inscrits en L3	27
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier présenté est celui d'une formation qui semble bien implantée localement, en complément de l'offre de formation existant dans le domaine, une convention relie d'ailleurs cette mention à l'Institut d'Enseignement Supérieur de Travail Social de Nice. La formation est lisible et en phase avec l'évolution des métiers du sport dans ces secteurs. Les objectifs du projet pédagogique sont clairement présentés, avec une description détaillée des unités d'enseignement (UE) et la maquette est structurée autour de compétences identifiées dans la logique de la finalité de cette mention. La spécialisation est progressive à partir d'une L1 commune aux 4 mentions de cette licence, avec une orientation marquée des enseignements vers les sciences humaines et sociales, qui pourrait être au détriment des Sciences de la vie. Les semestres sont bien équilibrés en heures et un effort important est réalisé pour privilégier les travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) par rapport aux cours magistraux (CM), ces derniers représentant à peine plus de 20 % des heures sur l'ensemble de la licence. Des procédures ont été mises en place, comme pour les 3 autres mentions STAPS pour accompagner également les étudiants dans leur parcours de formation (enseignants référents, tutorat) avec en particulier un soutien dans les disciplines scientifiques.

En revanche, le dossier ne détaille pas assez les modalités d'information permettant aux étudiants de s'orienter en début de cursus ou les modalités pratiques permettant une réorientation. L'équipe pédagogique s'est entourée d'intervenants extérieurs représentant différents secteurs professionnels liés aux activités adaptées pour une part conséquente des enseignements spécifiques à cette mention. L'existence d'un stage en L2 et en L3, avec un volume d'heures important, devrait également contribuer à l'insertion professionnelle. Les informations fournies dans le dossier indiquent que la majorité des étudiants continue les études après la licence, avec notamment une possibilité de poursuite en master, par exemple en master STAPS sur l'Université de Nice avec plusieurs parcours possibles. Le dossier manque cependant d'informations sur le devenir de ces étudiants diplômés ou non en termes d'emplois occupés, alors même que cette formation est implantée sur ce site depuis 15 ans. En termes de pilotage, les informations sont précises concernant le fonctionnement de cette mention, basé sur le même principe que pour les autres mentions proposées dans cette licence STAPS. Différents dispositifs ont été mis en place permettant le suivi des étudiants et une évaluation de la formation et des enseignements, mais ces procédures semblent très récentes et le dossier ne donne pas d'indications permettant d'évaluer l'impact réel au niveau du pilotage de cette formation (par exemple, le tableau de bord des résultats aux examens présenté en annexe n'est pas commenté...).

- Points forts :

- La participation d'intervenants professionnels nombreux, dans les enseignements spécifiques à cette mention (UE sciences et métiers, UE préprofessionnalisation) pour un volume horaire conséquent (environ 17 % du volume horaire de la licence).
- Un effort soutenu de structuration de la formation en termes de compétences, spécifiques, additionnelles ou transversales, permettant une bonne visibilité ; formation privilégiant TD et TP, y compris en L1, ce qui devrait favoriser la réussite des étudiants entrants.

- Points faibles :

- Le dossier incomplet en termes d'insertion professionnelle et de poursuite d'études.
- Le manque d'informations sur les modalités pratiques des stages, c'est-à-dire leur suivi et les lieux de stage (établissements partenaires, maîtres de stage...).
- Un manque de données sur les modalités de diffusion de l'information à destination des étudiants, permettant leur orientation et sur les modalités permettant un changement de cursus (informations aux lycéens, informations en cours de cursus, modalités pratiques concernant les passerelles telles que les changements de mention entre L2 et L3, modalités de choix pour l'UE orientation en L1...).
- Un manque d'informations précises concernant la mise en œuvre et l'utilisation des dispositifs de suivi des étudiants et d'évaluation de la formation.
- Enseignements en L3 semblant privilégier les Sciences humaines et sociales au détriment des Sciences de la vie, ce qui n'est pas en accord avec la fiche RNCP.



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Le dossier aurait dû expliciter et détailler les modalités de diffusion de l'information en cours de cursus. De même, l'articulation licence-master devrait être précisée ainsi que les modalités des passerelles et des suivis des stages pour améliorer encore la visibilité de cette formation en termes d'insertion professionnelle et de poursuite d'études.

Il serait souhaitable, en accord avec la fiche RNCP, de renforcer les enseignements en Sciences de la vie en L3. La réflexion devrait aussi s'engager sur les possibilités de mutualiser davantage d'enseignements en L3 avec une ou plusieurs autres mentions de la licence.

Il conviendrait d'avoir une analyse précise des résultats de la démarche de suivi des populations d'étudiants et d'évaluation de la formation et de leur prise en compte réelle au niveau du pilotage.

Comme pour les autres mentions de cette licence, il serait souhaitable de vérifier l'homogénéité des intitulés d'enseignement pour les UE communes aux autres mentions.